

C'est le dynamisme du cortège qui permet aux lycéens de rester groupés et actifs dans la manifestation.

Lorsque la manifestation rejoint un cortège de salariés, le parcours est fixé par eux. Lorsqu'il s'agit d'une manifestation seulement lycéenne, il est préférable de discuter avant de partir du parcours qu'on va suivre.

### ▶▶▶ **Le droit de manifestation**

Les lycéens ont le droit de manifester. L'administration ne peut refuser ce motif d'absence.

Pour garantir la sécurité des lycéens dans le cortège, guider le parcours, prévenir la circulation, se protéger d'éléments extérieurs qui peuvent être hostiles au mouvement, le mieux est d'organiser un « service d'ordre », composé de personnes désignées soit en comité de mobilisation, soit en assemblée générale, et qui sont clairement identifiées par les manifestants.

### \* **Se coordonner localement**

Il est utile de se coordonner avec les lycéens qui se battent aussi dans les lycées proches.

Cela permet de se mettre d'accord sur des initiatives lycéennes décidées par tous, de se mettre d'accord sur les parcours de manifestations, sur les objectifs.

Cette coordination doit représenter démocratiquement tous les lycées en lutte.

Par exemple, on emprunte une salle dans un lieu comme la maison des syndicats ou la maison des associations, et on se réunit à quelques représentants (2, 3, 4...) par lycée, si possible des lycéens des comités de mobilisation et élus en AG. À défaut quelques lycéens s'il n'y a pas de comité de mobilisation.

On essaye d'y prendre les décisions au consensus, en cherchant à unifier le mouvement autour de propositions qui vont permettre la mobilisation la plus large possible.

### **Nous contacter**

[npalyceen.rouenaggl@gmail.com](mailto:npalyceen.rouenaggl@gmail.com)

06.16.87.20.97 (Anne-Laure)

[www.npa2009.org](http://www.npa2009.org)

# Lycées

# comment s'organiser pour lutter, être en grève, manifester efficacement ?



## Nos adversaires sont très organisés

Sarkozy et ses amis ont le gouvernement, les préfets, la police, la justice, les médias... ils ne laissent rien au hasard.

L'éducation nationale aussi est bien organisée : recteurs d'académie, inspections d'académie, chefs d'établissements.

Impossible de gagner face à eux si les différents lycées, les différentes villes manifestent à des dates différentes, avec des revendications différentes.

**Notre force, c'est notre nombre.**

**Pour que ce nombre soit efficace, il faut agir collectivement, tous ensemble, unis et déterminés.**

S'organiser, dans la démocratie la plus totale, permet d'éviter que les actes de certains ne soient attribués à tous, et que certains ne parlent au nom de tous.

### Un comité de mobilisation

- ▶ Il regroupe les lycéens qui veulent se mobiliser sur un lycée.
- ▶ Il réunit tout simplement tous les lycéens volontaires, qui se mettent d'accord pour agir ensemble pour la mobilisation.
- ▶ Il écrit un/des tracts, réfléchit à des argumentaires... tout ce qui permet de discuter avec les lycéens non mobilisés.
- ▶ Il organise les assemblées générales, blocages, départs en manifestation, se préoccupe du matériel nécessaire : mégaphone, banderole, papier pour les tracts et affiches

### Le droit d'affichage

Mettre des affiches dans le lycée permet d'informer le plus grand nombre des journées de mobilisation.

Tous les lycées doivent mettre un panneau d'affichage à disposition des élèves. Les lycéens peuvent librement y exposer leurs affiches, qui doivent être signées et « sans étiquette politique ». Le proviseur ne peut refuser l'affichage que si l'affiche comporte des propos diffamatoires ou insultants.

### Les assemblées générales

C'est la réunion de tous les lycéens en grève, en lutte, au cours de laquelle sont décidées les actions communes.

On expose pourquoi on se bat, puis on voit les moyens d'action. S'il y a des avis différents, on vote pour connaître l'avis majoritaire.

Pour que chacun puisse s'exprimer et participer au débat, il faut une présidence qui distribue la parole et organise la discussion, et éventuellement les votes.

### Le droit de réunion

Tout élève est libre d'organiser une réunion en application de l'article 3-3 du décret 85-924 : « (...) la liberté de réunion s'exerce (...) dans les lycées, à l'initiative (...) d'un groupe d'élèves de l'établissement pour des réunions qui contribuent à l'information des élèves ». Il faut prévenir l'administration pour avoir une salle.

### Le blocage

Pour que le mouvement devienne majoritaire, il faut manifester, aller dans les établissements qui ne sont pas encore dans la lutte, il faut donc être en grève.

Parfois, le blocage est la solution pour empêcher les sanctions de l'administration ou des parents contre ceux qui ratent les cours.

Mais un blocage seul, sans manifestation derrière, ou des blocages trop répétés peuvent aussi démoraliser les lycéens. Il faut donc décider ce qui est le plus efficace pour mobiliser le plus grand nombre.

### La manifestation

Manifester c'est exprimer dans la rue ses revendications.

Pour constituer un cortège dynamique, il faut avoir :

- ▶ une banderole qui, dit qui on est et ce qu'on veut, derrière laquelle on se regroupe, pour rester ensemble. On peut la faire facilement avec du tissu usagé qu'on récupère et de la peinture en bombe par exemple

- ▶ des mots d'ordre qu'on crie : le mieux est d'y réfléchir ensemble avant, et puis au fur et à mesure prendre ceux qui sont bien lancés par d'autres manifestants. On peut aussi acheter un mégaphone (pas très cher sur internet).